

# Bosco Ntaganda devant la Cour pénale internationale

Colette Braeckman

Le Soir, 1 septembre 2015

Durant des années, le seul énoncé de son nom – Bosco Ntaganda - provoquait la terreur sur les rives du lac Kivu et lorsqu’il traversait Goma avec ses gardes armés, on préférait murmurer son pseudonyme « Terminator »...

Ce 2 septembre, c’est un homme bien habillé, au visage engageant, reposé par deux années d’inaction forcée dans la prison de Scheveningen qui va comparaître pour la première fois devant les juges de la Cour pénale internationale. Pour ce chef de guerre, l’assurance d’un procès équitable, dans un lieu hautement sécurisé, représente certainement un moindre mal. Alors que ses derniers fidèles se trouvaient en débandade, poursuivis par une faction rivale de leur mouvement rebelle M23, c’est volontairement que Bosco Ntaganda, s’était présenté un lundi matin à l’ambassade des Etats Unis à Kigali. Alors que tout le monde le donnait pour mort ou disparu quelque part sur la frontière congolaise, c’est l’un de ses proches, membre de la tribu des Bagogwe, qui avait réussi à lui faire traverser le Rwanda à l’insu des autorités, dissimulé dans une voiture banalisée! A l’attaché de défense médusé, qui ne s’attendait pas à une telle visite matinale, l’homme le plus recherché de la région avait assuré qu’il sou-

haitait être remis entre les mains de la CPI, qui avait depuis longtemps émis à son encontre un mandat d’arrêt international dont nul n’avait jusqu’alors tenu compte. . . Quelques jours plus tard, c’est un avion spécial, envoyé par Washington, qui assura le transfert du détenu jusque La Haye.

Depuis lors, le Bureau du Procureur a pris le temps d’examiner tous les chefs d’accusation pesant sur le chef de guerre, allongeant chaque mois leur liste, ce qui explique la lenteur de l’instruction : c’est en août 1996 qu’avait été délivré le premier mandat d’arrêt, accusant Ntaganda d’utilisation d’enfants soldats, au même titre que le chef politique des rebelles de l’Ituri Thomas Lubanga. Un deuxième mandat d’arrêt avait été émis en juillet 2012 et par la suite le Bureau du Procureur ajouta de nouveaux chefs d’accusation. Ce qui porte à 13 le nombre de crimes de guerre et à 5 le nombre de crimes contre l’humanité dont la seule énumération se décline comme un catalogue des horreurs : Ntaganda est accusé de meurtre et tentative de meurtre, d’attaques contre des civils, de viols, d’esclavage sexuel, de pillage, de déplacement de civils, d’enrôlement et de conscription d’enfants. . .

La trajectoire de « Terminator » re-

flète à elle seule les décennies de guerre qui ont ravagé la région des Grands Lacs : en 1973, il naît à Kinigi au Rwanda, au cœur de cette région des volcans que traverse une frontière imprécise dont se moquent les membres de son clan, les Bagogwe. Ces pasteurs apparentés aux Tutsis subiront, au début des années 90, des massacres préfigurant le génocide des Tutsis au Rwanda. Ce sont d'ailleurs les attaques menées au Rwanda contre les Bagogwe qui pousseront le jeune Bosco à se réfugier à Ngungu, au Congo. Il y entame des études secondaires qu'il interrompt pour rejoindre, en 1990, les rangs du Front patriotique rwandais qui campe sur les contreforts des volcans. Guérilla contre l'armée d'Habyarimana, guerre de 1994 qui met fin au génocide des Tutsis, guerre du Congo visant à détruire les camps de réfugiés hutus puis à chasser Mobutu en 1996, guerre du RCD Goma par laquelle des « proxies » du Rwanda prennent le contrôle de l'Est du pays : le jeune bouvier, qui s'exprime dans un français hésitant et maîtrise mieux le kinyarwanda que le swahili est formé à cette école là, celle d'une discipline militaire implacable, celle de la loi du talion, de la cruauté, de la violence à l'encontre des civils d'autres ethnies. . .

Il y assure son ascension et en 2002, on le retrouve dans l'Ituri, au Nord Est du Congo, où les Hemas (apparentés aux Tutsis) se battent contre les Lendus. Durant trois ans, Ntaganda associé au chef politique de l'UPC (Union des patriotes congolais) Thomas Lubanga, assure le rôle de chef des opérations. Il s'y taille une réputation de chef de guerre implacable, y gagne ses premiers chefs d'inculpation (recrutement d'enfants soldats) et cède à son appétit pour les biens matériels : l'Ituri

est riche en or, la mine de Mongwalu représente l'un des enjeux du conflit et lorsqu'en 2002 les hommes de Bosco en prennent le contrôle, ils font 800 morts. . .

En 2002, Lorsque l'Ituri est pacifié par les forces de l'ONU après l'intervention française Artemis, Bosco rejoint une autre rébellion, elle aussi dirigée par un proche de Kigali, Laurent Nkunda, un leader bien plus charismatique, qui a fondé le CNDP (Conseil national pour la défense du peuple). Au Nord et au Sud Kivu, le CNDP a laissé le souvenir d'un mouvement qui, sous prétexte de poursuivre les Hutus Interhahamwe hostiles au Rwanda et de protéger la frontière du pays voisin, s'est emparé des richesses minières et a lui aussi utilisé le viol comme une arme de guerre et de terreur (lors de la prise de Bukavu en 2006 les hommes de Nkunda et Ntaganda passaient de maison en maison. . .).

Bosco, qui avait déjà quitté Lubanga, finit par trahir Laurent Nkunda lui-même : en 2009, à la suite d'un accord « au sommet » conclu entre Kabila et Kagame, Nkunda est rappelé à Kigali et mis en résidence surveillée tandis que « Terminator », qui a gardé le contact avec le ministre rwandais de la défense Kabarebe, se retrouve intégré dans l'armée congolaise, avec rang de colonel ! Cette promotion suscite de nombreuses critiques et des témoins se souviennent : « lorsque les femmes le voient passer, avec son visage d'ange et le halo de ses crimes, toutes les peurs refont surface. . . »

En uniforme de l'armée congolaise, les anciens rebelles toujours fidèles à leur chef maintiennent leur emprise sur la région : à Kiwandja, au Nord Kivu, où, en 2008, 150 personnes ont été massacrées en une seule journée, il faudra

des années avant que les villageois, terrorisés, acceptent de livrer leurs témoignages. . .

Durant ces années là, en dépit des mandats d'arrêt internationaux qui pèsent sur lui, Bosco Ntaganda est le vrai maître de Goma : 50.000 hommes, anciens rebelles intégrés au sein des FARDC, lui sont dévoués corps et âme, il s'est construit un véritable empire fondé sur les taxes collectées par ses soldats auprès des creuseurs qui exploient les mines de coltan, sur le trafic de l'or (un avion venu des Etats Unis sera saisi sur l'aéroport de Goma alors qu'il embarquait plusieurs tonnes d'or), le commerce du charbon de bois, les taxes prélevées aux postes frontières (les experts de l'ONU le soupçonnent de gagner ainsi plus de 15.000 dollars par semaine). Poursuivi par la justice internationale, dénoncé par toutes les ONG de défense des droits de l'homme, Bosco Ntaganda, l'homme le plus redouté de la région, se sait protégé : son contact avec Kigali demeure constant, et le président Kabila, malgré les critiques et les pressions, refuse de le livrer. Début 2012 cependant, alors que les élections de 2011, très contestées, ont affaibli le régime, Didier Reynders, depuis Kinshasa, émet une sorte d'ultimatum et Bosco prend peur. Un nouveau mouvement dissident, lui aussi composé essentiellement de militaires tutsis, apparaît au Kivu, dirigé par Sultani Makenga, un fidèle de Laurent

Nkunda, le M23. . .

Depuis cette date, Bosco se trouve sur la défensive : des dissidents sont apparus parmi ses fidèles (Makenga était un proche de Laurent Nkunda) il redoute l'armée congolaise qui monte en puissance avec des officiers venus d'autres régions. Quant aux Casques bleus de la Monusco, qui connaissent la résidence de Bosco, son restaurant préféré et son terrain de tennis, leur inaction suscite des critiques de plus en plus vives. Ce sont finalement les combats fratricides avec les hommes de Sultani Makenga qui, en novembre 2013, auront raison de Ntaganda : traqué, sachant que tout sera mis en œuvre pour éviter que d'éventuels aveux ne mettent en cause ses alliés dans les capitales de la région, Bosco, jouant sur la solidarité tribale, préfère se livrer aux Américains. Ces derniers assureront son transfert auprès d'une Cour pénale qu'ils refusent cependant de reconnaître. . .

Voici quelques mois, un jeune homme rencontré dans un centre de réinsertion professionnelle nous disait avoir combattu sous les ordres de Bosco alors qu'il n'avait que treize ans. « Son autorité sur moi était telle qu'il suffisait qu'il me jette un coup d'œil pour que je comprenne qu'il me fallait exécuter le prisonnier. . . Même aujourd'hui, si « mon colonel » surgissait devant moi, je me lèverais pour le suivre : il est resté mon chef. »